Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260305-D_26_034-DE

EXTRAIT DU REGISTRE n°26-034
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - GUIPEL

Date de convocation
27/02/2026

Date d'affichage
27/02/2026
Nombre de conseillers

En exercice : 18
Quorum : 10
Présents : 17
Absents avec procuration : 1
Absents : 0
Votants : 18

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 5 mars 2026 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence Mme Joucan I., Maire

Étaient présents : Mme Joucan I., M. Alméras L., Mme Delehaye V., M. Gallais Ph., Mme Raux C., M. Samson H., Mme Georges M., Mme Corradini-Mochet C., Mme Pondemer S, M. Le Guellec Y., M. Louazon S., M. Lahaye L., M. Galipaud B., Mme Thomas C., Mme Basille V. (à partir de la délibération n°26-026) , M. Denais J.-C. et Mme Jeanneteau N.

Etaient absents excusés : M. Rucay D., Mme Basille V. (jusqu'à la délibération n°26-025)

Procurations : M. Rucay D. à Mme Delehaye V., Mme Basille V. à M. Alméras L. (jusqu'à la délibération n°26-025)

Formant la majorité des membres en exercice. Mme Delehaye V. est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°26-034 – Finances - remboursement de frais avancés

M. Gallais Ph. donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ DES MOTIFS

Une dépense a été avancée pour le compte de la commune.

Bénéficiaire du remboursement	Objet	Montant
M. Henri SAMSON	Meuble vaisselle Salle André Michel	150,00 €

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le remboursement de cette montant.

DÉLIBÉRATION :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0
M. Samson H. ne prenant pas part au vote

- **APPROUVE** le remboursement de la somme avancée pour le compte de la commune à M. Samson H. pour un montant de 150,00 €.

Pour extrait conforme :
Madame la Maire
Isabelle Joucan

La secrétaire de séance
Virginie Delehaye